

Les 4 phases de la gestion des risques et des désastres

1	Prévention (Long-terme)	Préparation (pour répondre)	Réponse (à une urgence)	Réhabilitation (Court et long terme)
	Définition.- Actions continues sur le long terme en vue d'éliminer ou de réduire les risques.	Définition.- Actions d'avant la survenue d'une menace visant à mobiliser des ressources en vue de faire face aux besoins éventuels, à sauver des vies et des biens et à réduire les dégâts.	Définition.- Actions visant à porter secours aux victimes, à réduire la probabilité de désastres secondaires et à activer les opérations de réhabilitation.	Définition.- Actions à court, moyen et long termes visant au retour de la communauté à son état normal ou à de meilleures conditions de vie.
2	Actions d'ordre général	Actions d'ordre général	Actions d'ordre général	Actions d'ordre général
	Recherches et analyses, codes de construction, analyses de vulnérabilité, politique fiscale, aménagement du territoire, plan d'urbanisation, étude de vulnérabilité, prévention sanitaire, éducation du public, plan stratégique à long terme...	Plans opérationnels, formation, exercices de simulation, systèmes d'alerte, systèmes de communication d'urgence, plans d'évacuation, inventaires de ressources, personnel d'urgence, listes de contact, accords d'assistance mutuelle, Information du public...	Alerte, évacuation, soins de santé, services de masse, information du public, recherche et sauvetage, mobilisation des forces de sécurité, activation de COU, mobilisation du personnel d'urgence, information des officiels...	Institution d'abris provisoires, dédommagements/prêts et subventions, information du public, soins médicaux à long terme, éducation sanitaire, analyse d'impacts, programmes de réhabilitation psychosociale, reconstruction...
3	Actions spécifiques	Actions spécifiques	Actions spécifiques	Actions spécifiques
	Inondation : Gestion des aires inondables, construction et entretien de barrages, canalisation, construction et protection de bassins de rétention, reboisement, protection des forêts, érection de murs secs, constructions non inondables ou sur pieux ...	Construction de digues ou de barrages temporaires, contrôle du débit des rivières, curage de canaux, préparation de sacs de sable...	Recherche hélicoptérée, sauvetage maritime,	Décontamination des sources d'eau, reprise des activités agricoles, pompage, enlèvement des barrages temporaires, suivi épidémiologique...
	Epidémie : Campagnes de vaccination, éradication de rongeurs/d'insectes, purification de l'eau, traitement des déchets, éducation sanitaire du public, inspection, normes et lois sanitaires...	Stockage de médicaments essentiels, plans d'opération des autorités de la santé, information du public, plans et normes de mise en quarantaine, cadre légal traitant les urgences médicales	Mise en quarantaine, Désinfection des aires atteintes, isolement et sécurisation des cadavres, isolement des porteurs, des brancardiers...	Suivi de la recherche des causes, thérapie curative à long terme...
	Incendie : Codes, lois, zonage, informations sur la lutte contre incendie	Exercices de simulation, indicateurs de secours, points d'appel, détecteurs de fumée, exercices de contrôle de foule (Police), règlements sur l'intervention des services d'incendie, formation des pompiers, installation d'arroseurs automatiques...	Lutte contre l'incendie, circonscription du feu...	Reconstruction, démolition des maisons calcinées, reforestation...
	Cyclones, forts vents, houle cyclonique : gestion des aires inondables, codes de construction, protection et gestion des côtes, programmes d'information du public, construction de digues, de brise-lames, de barrages côtiers, de dunes de sable.	Identification d'abris provisoires, mesures de protection des constructions, veille cyclonique, systèmes d'alerte, plans d'évacuation, sécurité des bateaux et des avions,	Renforcement les constructions atteintes, recherche hélicoptérée, sauvetage maritime,	Reconstruction de structures et d'infrastructures
	Glissement de terrain : bonne gestion des forêts et des ressources naturelles, conservation de sols, gestion des bassins versants, lois sur les lotissements divulgation des propriétés immobilières	Renforcement des structures Système de surveillance	Evaluation de la stabilité des nouvelles formations, Renforcement contre désastres secondaires	Reforestation, nouvel aménagement des terres
	Substances dangereuses : Limitation de vitesse, codes sur les structures des conteneurs, autorisation municipale, contrôle d'itinéraires, codes d'identification des substances...	Equipements de circonscription et de nettoyage, stockage de matériel de neutralisation, formation des transporteurs, appareils d'intervention spéciale	Identification du matériel, notification des autorités importantes, circonscription, nettoyage minutieux, contrôle de la contamination de l'air, de l'eau et du sol...	Réévaluation des réglementations existantes, décontamination de l'environnement



La réhabilitation /reconstruction inclut souvent des mesures de prévention contre la répétition du désastre. Ces deux phases sont donc strictement liées, prouvant ainsi la nature circulaire des quatre phases : prévention, préparation, réponse, reconstruction.